

L'INFO Municipale



ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Volume 25 - Numéro 7
2 juillet 2014

Dame nature continue de nous jouer de mauvais tours. Les 12 et 13 juin, nous avons eu des pluies diluviennes qui ont causé des problèmes majeurs aux chemins et à plusieurs résidences de notre municipalité. Nous avons décrété des mesures d'urgence et demandé au Ministère de la Sécurité publique d'être reconnue comme zone sinistrée. Pour le moment, nous procédons à la réfection des chemins et ponceaux pour permettre la libre circulation sur notre réseau. Pour les gens qui ont subi des dommages sur leur propriété ou sur leur terrain, nous vous conseillons de contacter votre assureur. De plus, nous vous demandons d'aviser la Municipalité qui pourra aussi constater les dégâts et monter un dossier complet pour la sécurité publique.

Dans le cadre de la semaine des municipalités qui se tenait du 2 au 7 juin, la Municipalité a souligné l'élection, par le comité étudiant, d'une mairesse et d'un maire d'un jour. Un petit mot de la mairesse d'un jour qui nous parle de son expérience:



«Quelle expérience enrichissante ce fut!

J'ai adoré passer une journée avec Monsieur le maire. Aller visiter la caserne de pompier fut fantastique. J'ai beaucoup aimé en apprendre davantage sur les camions et sur la vie de pompier. Aussi, la visite à l'usine de pompage fut très agréable, j'ai beaucoup aimé apprendre le parcours de l'eau avant d'arriver au robinet.

Mon moment préféré a été le tour de camion de pompier, c'était très amusant.

Merci au maire de nous avoir fait vivre cette journée inoubliable qui nous a fait voir à quoi ressemble la vie d'un maire ou d'une mairesse. J'ai énormément apprécié la gentillesse des gens que j'ai rencontrés.

Encore MERCI!

Élie Lacroix»

Le 5 juin avait lieu une rencontre de la PROMA (Organisme de protection de la rivière Maskinongé). La date du colloque retenue est le 18 septembre prochain à Harrington. Un des sujets traités sera l'étude de caractérisation des berges du lac Labelle. C'est à inscrire à votre agenda.

Le tournoi de golf de la Fondation du Centre hospitalier de Rivière-Rouge aura lieu le 25 août au Club de golf de Nominigüe. Le projet de la Fondation est l'acquisition d'un scan pour l'établissement.

MOT DU MAIRE... SUITE...

Le 12 juin avait lieu le conseil d'administration de Tricentris. En voici un bref résumé :

- * 5% de moins de matières à traiter, occasionné par une réduction de la consommation et le printemps qui s'est fait attendre;
- * entente avec l'agglomération de Longueuil pour le traitement de leurs matières recyclables (42 000 tonnes);
- * acceptation de la Municipalité de Nominique à Tricentris.

Pour recevoir le tricentris express le signaler à info@tricentris.com

Le 17 juin avait lieu une conférence de presse pour présenter le rapport d'activités de la Sûreté du Québec, en collaboration avec le Comité de Sécurité publique (CSP) de la MRC des Laurentides, pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014. En voici les grandes lignes :

- * relocalisation du poste de la SQ dans de nouveaux locaux,
- * ouverture du poste-relais à Labelle,
- * ouverture du comptoir de service à Huberdeau,
- * plans d'opération pour les événements majeurs et réduction des collisions avec dommages corporels et matériels ainsi qu'une baisse des activités criminelles.

Le Comité de Sécurité publique (CSP) assure le suivi de l'entente des priorités d'action du Service de police. Composé de 8 membres issus des milieux municipaux et policiers, il définit les orientations de la sécurité publique en termes de sécurité routière, de protection des citoyens et de la sécurité dans les noyaux villageois pour le territoire de la MRC des Laurentides.

Je vous souhaite un bel été

Gilbert Brassard, maire

UNE JOURNÉE SPÉCIALE !

Dans le cadre de la semaine des Municipalités qui se tenait au début juin, la Municipalité de Labelle tenait à la souligner en faisant vivre une journée toute spéciale à deux écoliers de l'École Le Tremplin.

Élie Lacroix et Xavier Charette ont été sélectionnés par leurs pairs afin de devenir Mairesse et Maire d'un jour! Ces deux jeunes ont donc passé tout l'après-midi du 5 juin avec Monsieur le Maire, qui leur a fait faire une visite des infrastructures municipales et leur a expliqué les rôles et responsabilités des élus. Ces deux jeunes ont également pris place dans la chaise du Maire, assisté à quelques coups de fil importants, ont pu s'informer sur le traitement de nos eaux en visitant l'usine et surtout se sont déplacés dans un camion de pompier!

Nous tenons à remercier chaleureusement Madame Sylvianne Charette, enseignante à l'école le Tremplin qui a collaboré d'une façon très efficace à cette journée!

Cette journée a été fortement appréciée et nous comptons bien la revivre l'année prochaine!



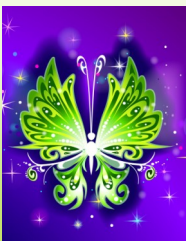
Il y a beaucoup de dossiers dans une municipalité...

CONCOURS LABELLE FLEURIE

Nouvelle date de fin d'inscription

Vous avez maintenant jusqu'au 11 juillet pour vous inscrire!

Tous les détails se trouvent sur le site Internet de la Municipalité de Labelle à www.municipalite.labelle.qc.ca



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 JUIN **ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 16 JUIN 2014**

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 juin 2014.

Appels d'offres et contrats

Deux mandats ont été octroyés à la firme WSP (anciennement GENIVAR) pour la réalisation de devis et pour la surveillance de travaux relatifs à la construction de trottoirs sur la rue de l'Église ainsi que sur la rue Allard. Ces travaux, bénéficiant d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, devraient être réalisés vers la fin de la saison estivale.

Plusieurs mandats ont également été donnés afin de compléter l'affichage au village, ces travaux bénéficiant d'une aide financière dans le cadre du pacte rural 2007-2014.

Administration

La Municipalité a autorisé le financement des règlements d'emprunt numéro 2009-170 (camion autopompe) et 2013-230 (1^{re} partie dôme et centre communautaire) pour un montant total de 1 044 200 \$, par la Caisse Desjardins de la Rouge, celle-ci ayant présenté la meilleure offre, soit 2,749% pour 5 ans. Un solde de 880 200 \$ devra être refinancé en 2019.

Urbanisme et environnement

Une résolution a été adoptée pour accepter la demande numéro 2014-013 pour le plan d'implantation et d'intégration architecturale secteur Noyau villageois pour la modification de la galerie, des portes, de la toiture avec une pente 4:12 avec un revêtement de bardeau d'asphalte brune et d'autoriser le remplacement des fenêtres à la condition d'avoir une uniformité sur les dimensions. Le tout, tel que présenté à la propriété du 132, rue du Collège (lot 16-59, du cadastre du Village).

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 juin 2014.

Administration, finances et ressources humaines

Suite à l'ouverture des soumissions le 16 juin 2014 à 11h, le contrat relatif aux travaux de rénovation du centre communautaire de Labelle a été octroyé au Groupe Laverdure construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 988 000 \$, plus les taxes. Ces travaux devraient être complétés au plus tard le 30 septembre 2014.

Le conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la construction de trottoirs sur les rues de l'Église et Allard.

Le conseil a adopté une résolution pour demander au Ministère des Transports du Québec de procéder à des travaux de reconfiguration majeure de l'intersection de la route 117 et du chemin de La Minerve, de type carrefour giratoire ou autre, afin de la rendre plus sécuritaire pour les usagers de la route.

Urbanisme et environnement

Trois demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale ont été présentées au conseil.

Deux ont été acceptées, soient :

- * La demande numéro 2014-014 secteur Noyau villageois pour le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal en canexel de couleur sierra et le remplacement de la toiture en bardeau d'asphalte à la condition d'utiliser la même couleur de toiture d'un des deux voisins de gauche ou droite, le tout, à la propriété du 114, rue du Collège (lot 5-2, du cadastre du Village).
- * La demande numéro 2014-014 secteur Noyau villageois pour la construction d'un garage de 6 mètres de largeur par 7,20 mètres de profondeur avec un revêtement extérieur en bois (Goodfellow) bleu tonnerre opaque avec une couverture de la toiture en bardeau d'asphalte de couleur gris charbon. Le tout, tel que présenté à la propriété suivante 18, rue Bélanger (lots 16-14 et 16-15, du cadastre du Village).

La demande numéro 2014-016 relative à l'implantation d'un entrepôt dans la marge latérale du 50, rue de l'Église a, pour sa part, été refusée. Des correctifs devront être apportés afin de rendre le projet plus esthétique.

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande pour une ordonnance d'injonction pour faire remplacer une installation septique non-conforme au 128, chemin Louis-Gauthier.

Aussi, deux demandes de dérogation mineures ont été présentées au conseil :

- * la demande numéro 2014-006, qui avait déjà été refusée, a fait l'objet de nouvelles conditions d'acceptation par le conseil, soit de permettre au requérant le choix entre l'aménagement d'un deuxième étage sans empiètement dans la structure du toit à la condition de ne pas augmenter la hauteur des murs existants en permettant de dépasser la solive du toit d'un maximum de 60 cm de chaque côté des murs existants ou d'agrandir de 12 pi vers l'arrière du bâtiment en suivant l'alignement des murs, sans possibilité d'ajouter des superficies de plancher à l'étage. Le tout, sur le lot 55, rang R, dans le canton de Joly, situé au 1, île Caribou.
- * La demande numéro 2014-012 relative à l'aménagement d'un deuxième étage en partie dans la bande de protection riveraine, suite à la reconstruction du bâtiment principal, mais de ne pas dépasser les solives du toit de 60 cm de chaque côté des murs, le tout, sur le lot 17C-3, rang G, dans le canton de Joly, situé au 4568, chemin du Lac-Labelle, a été acceptée.

Sécurité civile

Suite aux pluies torrentielles des 12 et 13 juin derniers, plusieurs chemins municipaux ont été lourdement endommagés et certaines propriétés privées ont également été touchées. C'est pourquoi le conseil a autorisé la présentation d'une demande au Ministère de la Sécurité publique afin d'être reconnue zone désignée sinistrée en vertu d'un décret gouvernemental et qu'en conséquence, elle et ses citoyens puissent bénéficier du programme d'assistance financière établi par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur la sécurité civile pour les dépenses occasionnées suite aux pluies des 12 et 13 juin 2014.

Avis de motion et règlements

Quatre règlements ont été adoptés :

- * Règlement numéro 2014-241 permettant à certains véhicules tout-terrain motorisés de circuler sur certains chemins municipaux;
- * Règlement numéro 2014-242 modifiant la plan d'urbanisme relatif au parc linéaire le P'tit train du Nord et la gestion des usages dans les affectations agricoles et agroforestières;
- * Règlement numéro 2014-243 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 concernant les définitions et le montant des contraventions;
- * Règlement numéro 2014-244 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 relatif au parc linéaire le P'tit Train du Nord, la gestion des usages dans les affectations agricoles et agroforestières.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance extraordinaire du conseil du 9 juin 2014 et de la séance ordinaire du conseil du 16 juin 2014.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire aura lieu **lundi le 21 juillet 2014.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Gagnez votre baril

Dans le cadre de la 6e édition de la Journée compte-gouttes du Programme d'économie d'eau potable (PEEP), cinq barils collecteurs d'eau de pluie seront tirés par la Municipalité de Labelle (valeur régulière d'environ 85\$).



Chaque jour, un Québécois moyen emploie plus de 400 litres d'eau. Nous figurons parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde, tout juste après les États-Unis. Saviez-vous que l'utilisation de cette précieuse ressource DOUBLE pendant la saison estivale? En fait, c'est l'arrosage qui constitue l'une des principales causes de cette augmentation. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent de diminuer le gaspillage d'eau potable dont les procédés de traitement occasionnent des coûts aux contribuables ainsi que des pressions environnementales, notamment par la consommation d'électricité.

Par ailleurs, le potager et les fleurs préfèrent nettement l'eau de pluie, car celle-ci est douce, non chlorée et à température ambiante. Elle peut aussi être employée pour nettoyer la voiture et le patio. De plus, c'est une réserve d'eau pendant les périodes de sécheresse, et vous n'aurez aucune restriction quant à l'horaire d'utilisation!

Pensez-y! Un boyau d'arrosage consomme 1000 litres d'eau à heure. L'emploi d'un baril collecteur d'eau de pluie permet d'économiser 80 000 litres d'eau traitée par ménage dans une année.

Inscrivez-vous en nous communiquant votre nom et adresse courriel à :

patrouilleverte@municipalite.labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-681-3371, poste 5016

Date limite: le 25 juillet 2014

Bonne chance!

La patrouille environnementale



La 6e édition de la Journée compte-gouttes, une initiative du Programme d'économie d'eau potable (PEEP) du Réseau Environnement, aura lieu le 15 juillet 2014. Les Québécois se classent parmi les plus grands consommateurs d'eau de la planète. Il est temps de passer à l'action!

Les citoyens de Labelle sont invités à participer à cet événement en posant un ou des gestes pour préserver la ressource en eau. De son côté, la Municipalité de Labelle s'engage à fermer les fontaines du parc Curé-Labelle toute la fin de semaine du 13 au 14 juillet et aucun arrosage ne sera effectué par l'équipe d'horticulture de Labelle le 12 juillet.

Pour que les générations futures développent des habitudes respectueuses vis-à-vis la consommation d'eau potable, relever le défi en famille est une action éducative qui bénéficie à tous. Inscrivez-vous au concours de la Journée compte-gouttes en choisissant votre geste et courez la chance de gagner plusieurs prix, incluant des barils récupérateurs d'eau de pluie, des produits Sanzo pour laver la voiture et des sabliers de douche. Pour vous inscrire, allez au www.reseau-environnement.com/peep et remplissez le questionnaire.

La patrouille environnementale



Labelle...rassemblée à la gare!

2^e édition

**Labelle sera en fête le 13 septembre
prochain!**

**C'est l'événement de l'année pour
tous les villageois!**

Fête pour tous, où des jeux gonflables seront
présents, une Chasse aux trésors, la Zone **WIXX**
pour pré-ado, un circuit d'apprentissage de
vélo, des divertissements pour les aînés, un
spectacle musical familial et bien plus!



Quand: 13 septembre 2014

Où: sur le site de la gare (si pluie, la fête aura lieu sous le dôme)

Horaire: de 10h à 16h

Dîner de hot-dog et blé d'inde, gratuit, pour tous!



Venez nombreux!!!

Apportez le vélo de votre enfant et votre chaise!

Municipalité
de **Labelle**

TOURNÉE sports experts®



Présentée par



2014

PRÈS DE
8 500 \$
EN PRIX À GAGNER*

DU TENNIS AMUSANT POUR TOUS!

Enfant ou adulte, débutant ou expert?

C'EST GRATUIT!

ESSAYEZ LES NOUVEAUX
MODÈLES DE RAQUETTES



LA TOURNÉE S'ARRÊTERA CHEZ VOUS BIENTÔT, NE LA RATEZ PAS!

Rendez-vous au

**TERRAIN DE TENNIS
LE 7 AOÛT 2014 EN AVANT-MIDI.**

OUVERT À TOUS!

UNE RÉALISATION DE:

**TENNIS
QUÉBEC**

EN COLLABORATION AVEC:

**sports
experts®**



Éducation,
Loisir et Sport

Québec



HONDA



*Valeur évaluée selon le prix de détail.



CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Le club de lecture, pour les 2 à 5 ans, se poursuit jusqu'au 23 août.
Des surprises t'attendent lors de ton inscription!

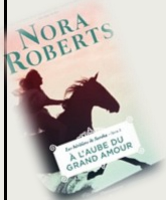
www.biboche.ca

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur : Roberts, Nora

Titre : À l'aube du grand amour
Vol. 1 de la trilogie: Les héritiers de Sorcha

Iona Sheehan ne s'est jamais sentie à sa place en Amérique, aussi a-t-elle tout quitté pour venir en Irlande faire la connaissance de ses cousins Branna et Connor O'Dwyer. Tous trois sont les héritiers de Sorcha, une magicienne du Moyen Âge dotée d'un immense pouvoir. Iona a depuis toujours une connexion très particulière avec les chevaux et, à peine arrivée, elle se fait embaucher dans un centre équestre dirigé par Boyle McGrath, qui a le charme - et les manières revêches - d'un cow-boy et d'un boxeur. Tout pour séduire cette jeune femme qui n'a pas froid aux yeux. Mais les retrouvailles avec ses racines comportent des risques qu'elle n'a pas mesurés: dans le pays de légendes et de magie qu'est l'Irlande, il faut être un peu sorcière pour vaincre les mauvais augures et faire triompher l'amour.



Auteur: Clark, Mary Higgins

Titre: Le bleu de tes yeux

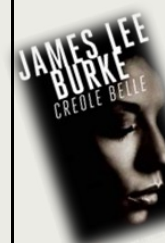
La productrice de télévision Laurie Moran vit dans la peur d'être assassinée avec son fils Timmy, depuis que son mari s'est fait tuer et que le meurtrier, aux yeux d'un bleu électrique, a prévenu que leur tour viendrait. Huit ans après les faits, Laurie se lance néanmoins dans la réalisation d'une nouvelle émission consacrée aux affaires non élucidées.



Auteur : Bourbonnais, Claudine

Titre : Métis Beach

«Croyez-vous en Dieu, monsieur Carr?» Cette question, on me la poserait souvent désormais, et toujours avec un air entendu. Comme si, déjà, on cherchait à débusquer en moi l'imposteur. Après tout: ne pas croire en Dieu dans ce pays n'est-il pas antiaméricain? À cinquante ans, le scénariste Roman Carr est au sommet de sa gloire. Sa série télévisée In Gad We Trust, satire cinglante de l'Amérique et de sa relation avec Dieu, fait un tabac. Roman Carr, né Romain Carrier, se taille une place enviable à Hollywood, aboutissement d'un long parcours tortueux pour ce Gaspésien qui a fui son village dans des circonstances troubles en 1962, à l'âge de dix-sept ans. À la fois roman d'apprentissage et fresque historique, Métis Beach est le grand récit de l'Amérique des sixties. Il traduit à merveille l'extraordinaire mouvement de libération qui a marqué cette époque, les dérèglements qui l'ont accompagné, mais surtout l'irrépressible idéalisme qui a emporté toute une jeunesse. Métis Beach est l'histoire d'un homme qui a vu son rêve se réaliser puis lui échapper. C'est une célébration du bien suprême qu'une certaine Amérique a rêvé de léguer : le droit de chacun à la liberté.



Auteur : Burke, James Lee

Titre : Creole Belle

Persuadé que la jeune Tee Jolie Melton est venue à son chevet et a laissé sur son iPod le blues My creole belle, Dave Robicheaux apprend que Blue, la sœur de Tee Jolie, est morte et que cette dernière a disparu depuis des mois.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Marianna Angela Pelosse, responsable adjointe, poste 5008, Marc Blaquière, directeur, poste 5007

L'entretien de son terrain, c'est important!

À tous les propriétaires et locataires responsables de l'entretien de leur propriété résidentielle, il est important de rappeler que l'herbe ou les broussailles d'une hauteur supérieure à trente (30) centimètres sur un terrain dans les espaces de verdure constituent une nuisance et est prohibé.

Cependant, la présente disposition n'est pas applicable à un territoire agricole lors de travaux reliés à l'exercice d'une ferme et sont aussi exclus les espaces laissés sous couverture végétale et les bandes riveraines en vertu des règlements de zonage applicables.



Le propriétaire de l'immeuble d'où proviennent les nuisances est également responsable des nuisances commises par les personnes à qui il loue son immeuble et à qui il en autorise l'accès.

Bien entretenir et nettoyer son terrain n'est pas seulement une bonne habitude à avoir mais aussi une preuve de respect envers ses voisins!

Abri Tempo, Tambour (vestibule) et «abri de rangement», dernier rappel!

Tous les abris temporaires, peu importe leur appellation, permis pendant les mois d'hiver devraient être complètement enlevés, **de la toile à la structure**! Tout devrait déjà être démonté de votre propriété pour l'été.



Lors d'inspections, nous constatons une présence encore trop nombreuse de ces abris malgré tous les rappels! Aucun abri temporaire n'est permis après le 19 mai 2014 et ce, peu importe son emplacement sur le terrain. Des constats d'infraction seront acheminés aux contrevenants.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 819-681-3371, poste 5008.



BULLETIN – 12 juin 2014

Adhésion ou renouvellement d'adhésion à la Chambre de commerce

La Chambre de commerce relance l'invitation aux commerçants, entrepreneurs, travailleurs autonomes et citoyens à adhérer ou à renouveler leur adhésion à la Chambre de commerce pour l'année 2014-2015 qui existe pour vous.

Les coûts d'adhésion sont répartis comme suit :

Entreprises : 150 \$ - travailleurs autonomes : 100 \$ - autres : 75 \$

Tournoi de golf – 2^e édition – vendredi 4 juillet 2014

Les billets sont en vente auprès des administrateurs de la Chambre de commerce.

Ce tournoi aura lieu au Club de golf de Nomingue. Vous pouvez réserver votre «foursome» avec le souper ou seulement le souper. Inscrivez-vous rapidement.

Ensemble, faisons de cette journée une formidable réussite !

Francine Brisson, coordonnatrice

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Grande Vente au Comptoir

Tous nos vêtements, souliers et sacs à mains pour toute la famille seront réduits de **MOITIÉ PRIX** ou VOUS REMPLISSEZ UN SAC ET VOUS NE PAYEZ QUE 5\$ du 7 au 11 juillet 2014.

N'oubliez pas nous serons ouverts samedi le 5 juillet de 10h à 12h et les deux semaines de la construction

127 rue du Collège,
Labelle, 819-686-1878



Venez nous voir !

CLUB QUAD IROQUOIS

Épluchette de blé d'inde



Quand: 16 août 2014
Lieu: parc de la gare de Rivière-Rouge
Heure: 11h à 15h
Coût: blé d'inde, croustille, hot-dog et breuvage en vente 3\$ pour 2 choix.

Tous les bénéfices sont remis à la Fondation du Cancer du sein du Québec.

Venez encourager cette cause.

** Carte de membre de la FQCQ requise**

Pour information: 819-686-1414 ou www.clubquadiroquois.com

CERCLE DES FERMIERES DE LABELLE



Lundi le 9 juin avait lieu l'assemblée annuelle et le souper de fin de saison des fermières de Labelle. Il y avait 3 postes vacants qui ont été comblés soit vice présidente: Lisette Brousseau, secrétaire/trésorière: Annette Di Genova et conseillère # 2 Louise Gaudreau.

La fermière de l'année élue est Mme Lisette Brousseau et la première fermière artisan est Mme Gisèle Brousseau.

Le Cercle des fermières de Labelle reprendra ses activités en septembre avec de nouveaux projets, pour les gens intéressés vous pouvez communiquer avec Mme Manon Rose présidente au 819-430-2721. Si vous avez envie d'apprendre des projets soit en tricot, en crochet, en broderie, courte-pointe et plusieurs autres beaux projets alors venez vous joindre à nous. Les cours se donnent de soir ou de jour selon vos horaires de travail. Au plaisir de vous voir en septembre!

INFOS ESTIVALES MDJ

HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Mardi au jeudi 17 h à 21 h
(Mardi sportif : balle-molle et tennis)
Jeudi entraînement Marathon Desjardins de la Rouge
Vendredi 15 h à 22 h

Vérifiez toutefois la page facebook, car lorsqu'il y aura de grosses sorties d'organisées, les heures seront sujettes à changement.

SORTIES ESTIVALES OFFERTES À LA POPULATION

Vérifiez les prochains journaux locaux pour une offre d'activités estivales qui seront offertes à la population (Super Aquaclub, Ronde, etc.)

VACANCES

La MDJ sera fermée durant les vacances de la construction soit du :
19 juillet au 3 août inclusivement

BON ÉTÉ À TOUS !!

MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (3^e édition)

Dimanche 12 octobre 2014



*Michel Portmann, Olympien
et ancien entraîneur de
Bruny Surin*

Plein air Haute-Rouge vous invite à participer à sa troisième édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge qui se tiendra, encore cette année, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de la Municipalité de Nominique.

Vous pourrez vous dépasser dans l'une des cinq épreuves inscrites au programme, tel que;

**Marathon (42,195 km) ♦ Demi marathon (21,0975 km) ♦ 10 km ♦ 5 km
♦ 2,5 km**

POUR DÉTAIL ET INSCRIPTION www.marathondelarouge.ca **Sanctionné par**

Formulaire disponible à la réception de l'hôtel de ville des localités suivantes:

L'Ascension---Labelle---La Macaza---Nominique---Rivière-Rouge
Possibilité d'y déposer votre inscription (Formulaire disponible sur le site Internet)



Fédération québécoise
d'athlétisme
Parcours certifiés

Par la poste à l'adresse suivante :

Plein air Haute-Rouge
a/s **Inscription Marathon**
CP 4716
Rivière-Rouge, J0T 1T0

Samedi 11 octobre -Souper conférence avec Monsieur Michel Portmann, pédagogue dans l'âme

Lieu : Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, 1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge

Coût : 20\$ (18 ans et plus) 10\$ (6 à 17 ans)

Les places sont limitées.

POUR Consulter notre site Internet www.marathondelarouge.ca ou communiquer avec nous.
INFORMATION : Courriel : marathonvalleedelarouge@gmail.com Téléphone : 819 275-2577

MUSÉE FERROVIAIRE

Le musée ferroviaire de la gare de Labelle est situé au 178, rue du Dépôt tout près de la piste cyclable du P'tit Train du Nord.

Ouvert tous les jours jusqu'au 1er septembre 2014.

Des visites sont possibles pour y découvrir : le musée ferroviaire, le wagon de queue, le cadran solaire, à proximité des vestiges du Canadien Pacifique CPR, la table tournante, le cendrier, le garage et la citerne, etc.

Le site regorge de choses à découvrir sur notre patrimoine ferroviaire!

Départ des sentiers pédestres : Cap 360,
Montagne du gorille, etc.

Venez-nous voir!

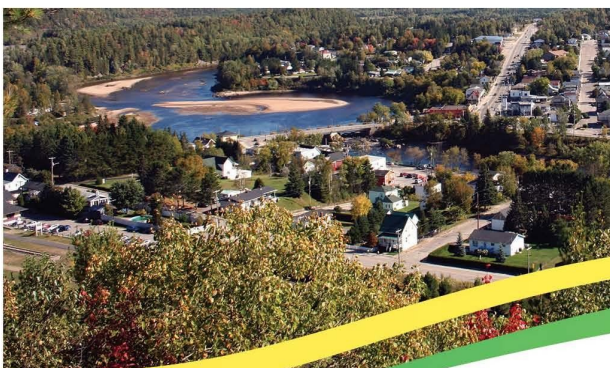


DATE DE TOMBÉE ET DE PARUTION DE LA PROCHAINE ÉDITION

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
Date de parution

18 juillet 2014
6 août 2014



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
07	04		Tournoi de golf	Chambre de commerce de Labelle	Club de golf Nominingue
07	7 au 1		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
07	15		Journée compte-gouttes	Municipalité de Labelle	
07	21	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
07	25		Date limite—inscription GAGNER VOTRE BARIL!	Municipalité de Labelle	
08	07		Tournée Sports experts		Terrain de tennis
08	16	11h à 15h	Épluchette de blé d'inde	Club quad Iroquois	Par de la gare à Rivière-Rouge
08	23		Fin du Club de lecture du rat Biboché	Municipalité de Labelle	Bibliothèque municipale
09	13	10h à 16h	Labelle... rassemblée à la gare!	Municipalité de Labelle	Sur le site de la gare
10	12		Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge	Plein air Haute-Rouge	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.